

*Société française et africaine
d'encouragement.*

Procès Verbaux.



MISSION

PROTESTANTE FRANÇAISE

Siège du Comité :

Rue St-Dominique, 3, NIMES

STATION d'IL-MATHEN

par El Kseur, Kabylie

Il Mathen par El Kseur

Le 22 Novembre 1899.

Cher Monsieur,

Il y a un an à peu près, je me suis permis d'écrire à la Société française et africaine d'encouragement pour lui demander si elle ne pourrait pas faire don à notre mission en Kabylie de certaines ^{choses} dont nous aurions grandement besoin. Vous avez eu la bonté, cher Monsieur, de me répondre que le 26 Novembre 1898 que malheureusement vos fonds disponibles se sont trouvés pris par le concours que vous avez apporté à l'équipement de l'expédition du cher M. Coillard pour le Lambeze. Vous avez bien voulu cependant m'expédier le Guide hygiénique médical qui vous est fort utile et pour lequel j'ai eu le plaisir de vous accuser réception.

M'excusez-vous si encore une fois je
me permets de venir réitérer mes demandes?
Je vais les classer par ordre de nécessité:

1^o Tout d'abord une bonne boîte d'outils
pour faire le menuiserie et la serrurerie. Les
grosses chaleurs et les grosses pluies usent et
désorganisent tout à la mission et nous
devons raccommoder nous même toute les
portes et fenêtres, et tables et chaises. Nous
aurions besoin pour cela de bons outils.

2^o Une tente un autocopiste pour
pouvoir réimprimer à un certain nombre d'exemplaires
des circulaires. Cette demande qui n'était
pas dans ma lettre de l'année dernière s'explique
par ce fait que plusieurs ^{associations} ~~sociétés~~ des
missions se sont fondés en France et en
Suède sous le nom de "Kalyhä" pour travailler
pour notre mission. Nous aurions besoin
d'un autocopiste pour imprimer une circulaire
que nous enverrions tous les deux mois à
ces diverses sociétés.

3^o Une tente portative, avec deux

lits de camp pour facilement démontés pour
vous évangéliser les Kabyles. Ces tentes
valent je crois 250 à 300 frs avec double
toile verte pour la chaleur et l'humidité.

4^e Cela est moins indispensable. Un
bon appareil de photographie pour pouvoir
intéresser tous nos amis à cette œuvre de
Kabylie.

M. Hocart, le fondateur de cette
œuvre est retourné en France et j'ai
maintenant pris la direction de la Mission.
Mais j'ai pour m'aider Monsieur et
Madame de S^t Vidal, anciens missionnaires
à Madagascar. Avec leurs précieux concours
et la grâce de Dieu nous espérons voir
de beaux résultats et de nombreux pauvres
Kabyles mahométans arriver à la connaissance
glorieuse du salut glorieux en Jésus
Christ.

Excusez, cher Monsieur, mon
importunité. Merci encore de votre bonne
lettre et des bons vœux que vous exprimez

pour le succès de notre œuvre. Veuillez transmettre
mes demandes à la Société d'encouragement
et que Dieu vous dirige à nous aider, selon
vos moyens.

Recevez, cher Monsieur, mes
salutations très respectueuses et très
cordiales.

J. P. Cook-Jalabert pasteur.
missionnaire en Kalyhe.

R. 27 surv. 1904

Mokniâ par Azaga.

Haut-Sabaou. Kabylie. Algérie
le 15 mai 1896.

A Monsieur Jacob De Saurville,
à Paris.

Honore Monsieur,

A plusieurs reprises déjà précédem-
ment nous vous avons exposé nos besoins
et sollicité votre sympathique intérêt.

Pardonnez-moi, encore cette fois,
de venir vous importuner de nouveau,
pour vous dire ce que nous faisons,
et pour demander votre aide et vos
prières. Comme par le passé, nous
sommes seuls, sans appui d'aucune
société, depuis que la Mission de
Paris a laissé la Kabylie en 1893.

Nous ne pouvons et ne voulons
pas abandonner cette oeuvre qui nous
est chère à tous égards; nous som-
mes décidés de travailler à Mokniâ

aussi

^{aussi}
longtemps que Dieu nous en laissera
les moyens et la force. Nous évitons un
ancien déficit que nous avons payé nous
mêmes, en octobre 1874, au moment de
partir pour un séjour dans notre pays.

Au bout de dit mois, je suis revenu
ici, laissant forcément ma famille en
Suisse. Un troisième enfant nous est né
en novembre dernier; ma chère femme
a été aux portes du tombeau. Par télé-
gramme j'ai été rappelé auprès d'elle.

Je suis resté près de six semaines pour
la soigner; par la bonté de Dieu, elle
m'a été laissée. Dès que les réparations
indispensables que je fais exécuter à la
station seront terminées, elle reviendra
avec nos trois chers enfants pour conti-
nuer aussi sa tâche avec moi.

Les encouragements nombreux
et les dons que j'ai reçus, l'été passé,
dans mes tournées de conférences en
Suisse et dans le pays de Montbéliard
nous sont bien précieux. Mais nous
avons

avons besoin que les amis des missions
ne nous oublient pas cette année, et
qu'ils nous continuent leurs dons
pour pouvoir aller en avant, sans
renouveler l'ère Des Dettes et Des Défauts.

La construction d'une maison
école-chapelle, est de toute nécessité;
une Dame de Montbéliard: M^{me} la Ba-
ronne De Chabaud Latour a donné pour
cela près de cinq cents francs, des personnes
de Genève plus de mille francs à la
condition que d'autres chrétiens s'u-
nissent à elles pour parfaire la
somme de cinq mille francs nécessaire
à cette bâtisse.

Et maintenant, honore'
Monsieur, voulez-vous nous aider,
comme vous l'avez fait si généreusement
dans le passé, voulez-vous nous aider
à poursuivre notre travail au milieu
de ce peuple plongé dans les ténèbres
de l'islamisme? Pres d'un demi
million de Kabyles gémissent
(sous

sous ce joug odieux.

En vous demandant excuse
de mon importunité, je vous prie
d'agréer, Monsieur, ainsi
que Messieurs les membres de la Société
Française et Africaine d'encouragement,
l'expression de ma vive gratitude
pour toute offrande, grande ou
petite, en argent ou en nature,
(médicaments, arbres fruitiers, pou-
lailler comme le modèle ci-joint etc...)
qu'il vous plaira de nous
envoyer à notre adresse ci-dessus.
Veuillez respectueusement recon-
naissant :

H. J. Mayor
missionnaire

A Monsieur J. De Neufville,
6, rue Hatéty.
Paris.

Honore' Monsieur,

Nous avons recue, il
y a quinze jours, votre envoi,
qui nous est parvenu dans
de bonnes conditions.

Veillez recevoir
l'expression de toute notre
reconnaissance, nous-mêmes,
honore' Monsieur, ainsi que
Messieurs les membres de la
"Société Française et Française
d'Encouragement"

Cette presse me
rendra d'excellents services.

Merci encore de la
bonne

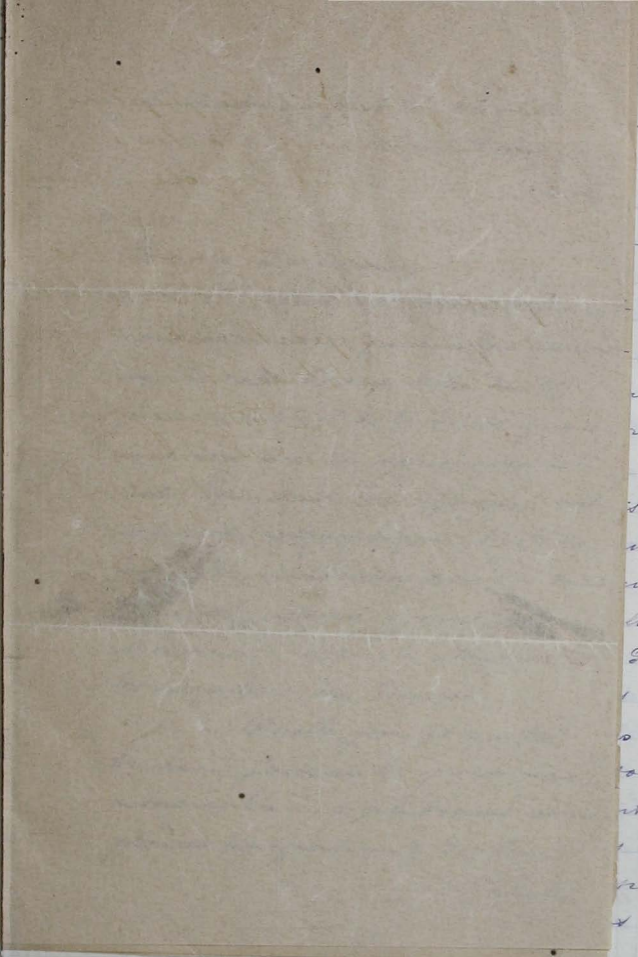
comme provision de papier
que vous y avez ajoutée.

Veuillez agréer, Monsieur
Monsieur ainsi que Messieurs
les membres du Comité, l'ex-
pression de nos sentiments
les plus respectueux, avec
notre gratitude.

H. Mayor
missionnaire

Wotkniã par Szegga
(Hyes)

le 23 mars 1900.



A Monsieur Jacob De Viefville,
6, rue Halévy,
Paris.

Honore' Monsieur,

Nous ne savons comment
nous exprimer pour vous remer-
cier de votre bonne lettre du 26
janvier écoulé, et de la bonté que
vous avez eue de nous accorder
notre demande du 4 janvier, soit
une petite autographe (hat in
format de 30 centimètres sur 57, roule
in quarto.) Merci à vous, honore'
Monsieur. Merci à Messieurs
les membres du Comité.

Quelle joie et quel
bonheur j'aurai de pouvoir
autographier, à plusieurs exem-
plaires des portions de la
(Parole

Parole de Dieu pour les distribuer
à ceux qui les demandent dans
leur langue.

Je crois qu'il serait bon de
faire l'achat de cet appareil à la
maison Raquemaux, rue Joquelet 10
et Réaumur, près la Bourse.

Puisque vous avez la bonté
de nous faire don de cette petite
autographe avec tous les ac-
cessoires dont elle doit être pourvue,
je prends encore la liberté de
vous demander d'y joindre une
provision de papier, pour
tirer les exemplaires des écritures

Il serait désirable que ce
soit un papier solide, parche-
mine, plus ou moins indéchi-
rable, étant donné le peu de
soin des Kabyles dans leurs gaurbis.

Vous

Vous excuserez si je vous
mende ce papier; mais nous sou-
mes loin des endroits où nous
pouvons nous en procurer et
encore, nous ne trouverions
pas ce qu'il faudrait.

J'espère que vous aurez
la bonté de nous faire et aussi
dis qu'il vous sera possible.

Envoyez-le à notre adresse chez
M^{re} Lefebvre, huissier à Tzazza. (Alger)

Nous désirerions que les frais
de transport ^{chemin sur fer, gares, postal} fussent diminués. Si cet
envoi pouvait arriver à Tzazza
franco, il nous serait facile de le
faire chercher à dos de mulet.

Nous attendons, avec im-
patience et appasail; il me tarde
de commencer à imprimer les
manuscrits qui sont prêts.

Veuillez

Veuillez agréer, honore Monsieur,
ainsi que Messieurs les
membres de votre Société, l'ex-
pression de nos sentiments
de respect et de reconnaissance

A. S. Lurayon
missionnaire

Moknia par Azagga. (Alger)
le 2 février 1900.

Bobniâ par Azegga. Kabylie (Alger) Algérie.
le 4 janvier 1900.

A Monsieur J. de Souffville, 6 rue Halévy,
Paris.

Honore Monsieur,

Il, a bien longtemps que nous n'avons souve-
nir de vie. Pardonnez-moi, surtout, de ne vous avoir
pas remercié de votre lettre du 12 juillet 1897.

En ce temps là, j'étais malade et seul. J'ai laissé
en retard toute ma correspondance pendant l'année der-
nière. J'ai presque continuellement été souffrant bron-
chite, influenza, et enfin une longue fièvre qui m'a
quitté qu'en suite, à la fin de décembre 1898. Ma
chère femme a fait, avec nos trois enfants, un séjour
prolongé dans notre cher pays, séjour que l'état de
sa santé nécessitait. Nous sommes revenus, tous en
famille, à Bobniâ au printemps dernier. Ceci vous
explique mon silence. Vous otouz croire, honore
Monsieur, que vous nous pardonnerez et que
vous nous continuerez vos sympathies.

Quoique tardive, veuillez accepter,
Honore Monsieur, pour vous même, et pour
Messieurs les membres de notre Société, l'expression
de toute notre reconnaissance pour votre dernier
don de 1897, c'est à dire pour les souches qui ont servi
à clore un terrain attenant à la station,
planté

plante de figuiers et d'oliviers. Pour le jardin, nous atten-
dons s'air une clôture plus solide en treillis, avec
pneus en fer.

Que Dieu vous garde et vous bénisse de
toutes manières, et qu'il se agrée aussi tout ce que vous
faites pour la gloire.

Vous avez sans doute reçu une circulaire
de nos amis de la Suisse, vous expliquant la posi-
tion nouvelle où nous sommes maintenant,
pour continuer notre mission.

Les besoins sont grands, et plus que ja-
mais nous sommes reconnaissant des témoignages
d'intérêt que nos amis français veulent bien
nous donner.

Notre provision de médicaments pour les
malades Kabyles est épuisée. En rentrant, au printemps,
nous avons trouvé la toiture, les plafonds et les
fenêtres de notre maison endommagés par les
pluies de l'hiver passé. Ce sont des réparations
qui seraient urgentes, vu que nous sommes dans
la saison des pluies. Nous serions heureux s'être
en mesure de faire ces réparations avec les
dons qu'on nous enverra bien nous adresser, soit pour
cela, soit pour les médicaments.

La langue Kabyle ne s'écrit pas. Les
Kabyles pour écrire leurs idées se servent de la langue
arabe. C'est à cause de cette difficulté qu'ils n'ont
jamais

jamais en la Parole de Dieu mise à leur portée,
la Bible n'étant pas traduite dans leur langue.

Il existe de nombreuses traductions en
arabe littéraire, pouvant seulement être lues par
les lettrés, qui sont rares en Kabylie. Il y a aussi quel-
ques traductions des Évangiles, en Kabyle, avec carac-
tères latins, qui ne sont que pour les indigènes
qui connaissent le français.

J'ai traduit les Évangiles, en Kabyle, avec
caractères arabes, ponctués avec les tons réglés.
(Ci-joint un échantillon.) J'ai employé
les caractères arabes, ce qui permet à n'importe
qui connaît le Kabyle et l'alphabet arabe,
de la lire. Cette traduction a été lue et comprise
facilement par une quantité de Kabyles et de
marabouts réunis à la station pour cet effet.

Mon désir était de l'imprimer pour
la rendre aux nombreuses personnes qui m'en
ont demandé des exemplaires. Je n'ai pu trouver
jusqu'à présent une imprimerie qui voulût et
pût faire ce travail. Il y a bien l'Imprimerie
Nationale de Paris, mais c'est cher, et il faut
toujours l'autorisation du Garde Des Sceaux.

J'ai cherché partout une machine
à écrire, avec laquelle je pourrais faire ce
travail moi-même pour plus de sûreté et
d'exactitude, je n'en ai point trouvée.

L'appareil l'autographe noir que m'amie
donne

donné en mars 1890 ne peut plus servir étant
à fait gâté. Il y a la Presse autographique
Hbat, de la Maison Ragnenau, rue Joquelet Paris
qui irait à merveille. (ci inclus le prospectus
de la maison sus-nommée) avec et appareil.,
je pourrais faire tous les travaux en caractères
arabes, et imprimer la Bible en Kabyle
lire après lire, au fur et mesure des besoins.

Etant donné ces choses, ces avantages
et ces motifs, j'ose venir vous demander, hono-
rable Monsieur, si la "Société Française et Africaine de
courage" qui nous a souvent aidés dans le
passé, ne nous ferait pas le don de cette presse
Hbat? (au moins de la dimension 30 centimètres sur 37, double in 7)

Ce serait une bénédiction pour nous
et pour les Kabyles, qui demandent souvent les
livres sacrés dans leur langue.

Nous attendons votre réponse avec im-
patience, pour nous sortir de cet embarras.

Excusez notre importunité, mais de
puis de longues années, vous nous avez aidés et
encouragés aussi.

Veuillez agréer, honorable Monsieur,
ainsi que Messieurs les membres de votre Comité,
l'expression de nos sentiments les plus respectueux
avec tous nos vœux pour la nouvelle année

H. J. Lurayon
missionnaire.

PEUGEOT & C^{IE}

SUCCESSEURS

des Anciennes Maisons

PEUGEOT-JACKSON & C^{IE}

et

PEUGEOT AINÉS & C^{IE}

DÉPÔT DES USINES

DE

PONT DE ROIDE (Doubs)

11 & 13, Rue des Filles du Calvaire 11 & 13

PARIS



Paris, le 9 février 1891

TÉLÉPHONE
N° 253.62

Monsieur J. de Neufville
Secrétaire général de L. St^e
Françoise et Clésine d'encouragement
6, Rue Halévy à Paris.

Mes Usines de Pont-de-Roide nous donnent avis de votre
lettre du 5 courant concernant une boîte d'outils pour
la serrurerie et la menuiserie à expédier en Kabylie.

Nous venons vous prier de vouloir bien passer à notre Dépôt
11 & 13, Rue des Filles du Calvaire pour examiner l'assortiment
de boîtes d'outils que nous avons en magasin.

Si ces boîtes ne répondent pas à votre demande comme outillage
nous pouvons vous faire une composition selon votre désir et vous
fixer le prix.

Veuillez passer de préférence de 8 h. à 9 h. 1/2 du matin ou
de soir de 5 à 6 h. tous les jours sauf le Dimanche.

En attendant votre visite, nous vous prions d'agréer,
mes empressements salutationnels.

P. Peugeot & C^{ie}
G. Duvain, Directeur
L. Martin.

lui permet d'affirmer que l'association africaine
répond à un besoin de qu'elle sera une incomparable
une peut-être utile à la civilisation de l'Afrique par le
Christianisme.

M. Coillard engage surtout la Société à venir en aide
aux expéditions qui se forment à Paris, en leur facilitant
l'obtention du matériel indispensable, il cite comme
un des besoins de l'acquisition du Zaïre, en préparation
l'acquisition d'un canot en caoutchouc, portatif, pour
traverser les cours, d'eau qu'on rencontre à chaque pas dans
l'écarte de l'Afrique, notamment vers l'Est, le Sud-Est.

Les membres du Comité expriment à l'unanimité leur
admiration et leur sympathie pour les efforts de M.
Coillard en Afrique, et no profit, nouveaux, il croient
que la mission du Zaïre doit être une des premières
à recevoir l'appui de la Société africaine.
Sur la proposition de M. le pasteur Boucher le Comité
décide d'envoyer à la Société des missions de Paris
un extrait de ses statuts, et de lui faire connaître
officiellement l'état de son activité, en lui demandant
son appui sympathique.

À la suite d'une observation de M. Coillard le Comité
décide également d'entrer en rapport avec la
"African Discovery and Association" dont la
prochaine réunion est fixée au mardi de
prochain sans approbation de la majorité des membres absent
La séance est levée à 10 heures.

Jacob. de Kuyfild

P. H. Boucher
G. W. Spring

G. Appia
Alfred Delmont

Séance du 14 février 1882

Le comité se réunit 30 Avenue Friedland le 14 février à 9 heures du soir, sous la présidence de Monsieur le pasteur Boucher.

Étaient présents :

M. M. Le pasteur Boucher

Appia

Bozquet

Butner-Thierry

Alfred De Rosset

Muller-Lochner

Jacob de Kerfville

Monsieur Cozalis écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la réunion à cause de l'état de sa santé. La prière est prononcée par Monsieur le pasteur Boucher. Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la dernière séance, ce procès-verbal est adopté.

Le secrétaire communique à l'assemblée une lettre de Monsieur J. A. Gosset, secrétaire de la 'Natiwe African Aid Association' d'Abou-Djeddah, qui remercie les sociétés française et africaine de l'envoi de ses statuts en français et remet en échange le bulletin de l'association publié par le Major Malan.

M. Gosset communique la lettre de la société française africaine au conseil d'œuvre, désireux qu'il est de voir s'établir entre les deux sociétés des rapports sympathiques. Sur la demande de M. le président le comité prend connaissance des bases de Statut, élaborées dans la dernière séance, afin d'arriver à une forme définitive de règlement.

Plusieurs observations sont échangées relativement au titre provisoirement adopté.

Ce point étant considéré par tous les membres présents comme fort important, il sera bien à une étude

approfondie des vues de chacun sur la marche à suivre ultérieurement.

Mais le porteur Douchet étant obligé à 10h 1/2 de quitter le fort pour rentrer à Paris, il ne peut assister à la séance y est remplacé par le porteur Appia.

Plusieurs propositions sont faites à au but d'arriver au choix d'un titre approprié à l'œuvre en formation. La question est ensuite mise aux voix, il y est décidé à l'unanimité que le titre de "Société française et africaine d'encouragement" sera définitivement adopté.

Le comité décide que la prochaine réunion aura lieu le deuxième vendredi de Mars à 8h 1/2 du soir à l'Hotel de la Paix.

La séance est ensuite levée à 11 heures.

M. Douchet

G. Appia

E. Muller Sohier
Jacob. de Kerguel

Séance du 10 Mars 1882

Le comité se réunit chez M. Halié, le 10 Mars à 8 h^{1/2} du soir sous la présidence de M. Rouvier le pasteur Appia. Étaient présents:

M. M. Appia
Ph. Boucher
Fél. Ducheyville
Gustave Thierry
Alf. de Lesant
Jacob de Merville

Monsieur Cazalis s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion à cause de l'état de sa santé
Monsieur Fallot empêché par une réunion publique envoie un télégramme pour s'excuser.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance, ce procès verbal est adopté
Les bases de Statuts élaborés précédemment sont examinés à nouveau et admises sans quelques changements d'avis la forme

Il est donné lecture de ce règlement ainsi modifié:

Statuts.

Art. 1. La Société française africaine d'ent. a pour but de favoriser par tous les moyens en son pouvoir la civilisation par le christianisme des divers peuples de l'Afrique; elle se propose notamment d'encourager les missionnaires européens ou indigènes soit pécuniairement, soit par l'appui personnel et l'influence de ses membres.

Art. 2. Elle se compose de membres ordinaires et de Fondateurs.

La cotisation annuelle de chaque membre ordinaire est de 25 francs.

Seront considérés comme membres fondateurs les personnes dont la cotisation s'élève à 500 francs payés.

Les uns et les autres seront admis par le Comité sur la présentation d'un membre de la Société.

Art 3. L'œuvre est dirigée par un Comité de 20 membres au plus dont la composition sera annuée aux présentes.

Ce Comité se complète lui-même, à chaque occasion qui pourrait se produire.

Art 4. Les membres de la Société seront convoqués une fois tous les ans pour entendre la lecture du Rapport rédigé par les soins du Comité directeur de l'œuvre.

Art 5. Le Comité se réunit sur la convocation de son secrétaire et prend à la majorité des voix présents toutes les décisions qu'il juge utiles à l'œuvre de l'œuvre.

Art 6. Tous les dons quelle qu'en soit l'importance seront reçus avec reconnaissance. Il sera publié chaque année une liste des membres et Fondateurs, ainsi que des donateurs de l'année courante.

Art. 7. Le Trésorier et le Secrétaire général seront pris d'avis de ce Comité.
Le Comité dispose des fonds de la Société, il publie annuellement un rapport annuel, un bilan constatant la situation exacte de la Société et l'emploi des fonds.

Art. 8. Toutes les fonctions sont gratuites.

Toute discussion ou but profane sont bannis de l'association qui est purement philanthropique et chrétienne.

M. le président met aux voix l'adoption de ces Statuts qui a lieu à l'unanimité.

Le président regrette que Monsieur Cayali n'ait pu à cause de l'état de sa santé accepter la Présidence de l'association, il propose que le

comité en témoignage de reconnaissance pour
les grands services rendus par M. Cazalis à la
cause africaine; le nomme président honoraire.
Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. F. B. de Henneville est nommé trésorier de
l'œuvre, et M. Jacob de Henneville secrétaire.
M. Dupuis croit qu'il serait utile d'augmenter
les forces vives de la société en adjoignant plusieurs
nouveaux membres au comité.

Cette idée est adoptée et chacun s'efforcera dans
son sphère de trouver si possible de nouveaux
collaborateurs qui pourront être présents aux
prochaines réunions.

Le secrétaire est invité à se mettre en rapport
avec M. Coilland, afin d'obtenir de lui tous
les renseignements nécessaires sur le besoin de
la Mission du Zaïre, en formation. Le comité
désire aider cette belle entreprise dans la mesure
où ses ressources le lui permettent, et ne
négligera rien pour cela.

La séance est levée à 10h 1/2.

J. B. Bouchez

Jacob de Henneville

Deuxième de l'histoire 1882

De ce qui a été dit sur l'histoire de la ville de ...

Il est évident que ...
M. Taylor
Dr Hunt
T. Hall
M. de ...

Il est évident que ...
M. Taylor
Dr Hunt
T. Hall
M. de ...

Il est évident que ...
M. Taylor
Dr Hunt
T. Hall
M. de ...

Il est évident que ...
M. Taylor
Dr Hunt
T. Hall
M. de ...

Il est évident que ...
M. Taylor
Dr Hunt
T. Hall
M. de ...

Il est évident que ...
M. Taylor
Dr Hunt
T. Hall
M. de ...

Il est décidé également qu'une somme de cent francs
sera consacrée à l'achat de graines d'arbres fruitiers et
autres, tant pour l'expédition de St Ambroise que pour
les missions du territoire qu'elle traversera.
Le Comité prend connaissance de la situation financière
et constate un excédent de \$1866.25 à l'actif de la
société à ce jour.

L'impression des statuts et d'un appel rédigé par le
Secrétaire est décidée.

La séance est levée à 10 heures.

Arthur W. Taylor

Secr. de l'Assemblée

Séance du 9 Juin 1882.

Le comité se réunit 6 rue Haldéy le 9 Juin à 8^h 1/2 du soir sous la présidence de Mr. le pasteur Boucher

Étaient présents:

M. M. Ph. Boucher

Müller Schwin

A. Taylor.

Jacob. de Kempfle

Messieurs Cayatis, Appia et Hoynes écrivent pour s'excuser de ne pouvoir assister à la réunion. Mr. Cayatis regrette que son âge et l'état de sa santé ne lui permettent pas de coopérer plus activement aux travaux du Comité, qu'il suit pourtant avec un sympathique intérêt.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le secrétaire donne communication d'une lettre du Comité d'administration de la Société des missions évangéliques de Paris qui approuve de la manière la plus cordiale la fondation de la Société française et africaine d'écult. et forme des vœux pour qu'elle rencontre dans toute la France l'accueil et l'assistance auxquels elle a droit. Quelques explications sont ensuite données sur le concours apporté à la mission du Haut-Congo dirigée par M. le missionnaire François Coillard.

Un canot portatif a été acheté à Londres; le modèle choisi est celui du Colonel De La Sala, dit le Haubey muni de 14 compartiments à air, et inextinguible. Des graines de plantes et arbres fruitiers ont été achetées au Cap pour être utilisées par la mission du Haut-Congo et les stations que Mr. Coillard aura à visiter.

La seule principale de Mr. Coillard a été par les soins de la Société munie d'une doubleure complète, soignée de la toile extérieure par un spécialiste, de façon à

Séance du 27 octobre 1882

Le comité se réunit 30 Avenue Friedland le
27 octobre à 8h^{1/2} du soir, sous la présidence de M. le
pasteur Appia

Étaient présents :

M. le pasteur Appia

H. Boucher

J. de Henneville

Fallot

Müller Soehnie

Taylor

Jacob de Henneville

M. le pasteur Appia, B. Boegner & D. Buttet Sperry écrivent
pour s'excuser de ne pouvoir assister à la réunion
Lecture est donnée du procès verbal de la dernière
séance qui est adopté

Le secrétaire donne connaissance de la situation financière
qui se résume en

Recettes p 2536.25 à ce jour

Dépenses 1358.75

Excédent disponible 1190.60

Il est ensuite une lettre de M. Krüger à Oran et
une autre de M. Eldin postées également dans la
Province d'Oran.

L'une et l'autre recommandent vivement au comité
de venir en aide aux colons des 3 marabouts près
d'Aïn Temouchent qui méritent un secours pour
leur conduite chrétienne et par la situation difficile
où ils se trouvent

Le premier envoi de la Société française et africaine
a été reçu avec reconnaissance ; il est décidé de
faire un second envoi ultérieurement.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Taylor
missionnaire au Soudan qui est lue avec intérêt

reconnaisant des preuves de sympathie que la
société française africaine adonnée à son œuvre.
M. Taylor demande une certaine quantité de
médicaments pour compléter la pharmacie de la
mission, le comité vote une somme de 400 francs
dans ce but et prie le secrétaire d'en faire l'acquisition
à l'orphelinat central des hôpitaux, espérant y trouver
une réduction de prix utilement philanthropique et
chèrement discuté.

M. le président soumet aux délibérations de
l'assemblée la question de savoir si un aide
officiel pourrait être donné dès à présent aux
missions de Madagascar et à celle de Kabylie ;
La question de Madagascar est renvoyée à une
époque plus lointaine en considération de la
situation et des difficultés politiques actuelles.
Quant à la mission chez les Kabyles le comité
exprime à l'unanimité son désir d'y
concouir dès que cette mission sera
suffisamment organisée.

Sur la proposition de M. Fallot le comité vote
une somme de 50 à 40 francs environ pour
l'achat d'une chambre claire à envoyer à
M. Christol qui accompagne la mission à
Lambéze comme agent des ministères.
La séance est levée à 10 heures et demie
après un vote d'admission comme membre ordinaire de M. James
Jackson secrétaire de la Société de Géographie de Paris.

J. Sarrasin

E. Muller-Lachnig

Arthur W. Taylor

M. Pouchet

Jacob. de launay

Séance du 29 Décembre 1882

Le Comité se réunit 30 Avenue Friedland le 29
Décembre à 8^h 1/2 du soir sous la présidence de M. le
posteur Bourcher.

Étaient présents :

M. M. Ph. Bourcher
L. de Neuville
Buthier Thierry
Mailler Loehne
Boegner
Jacob de Neuville

M. M. De Lessert, Fallot et Faylor s'excusent
pour s'excuser de ne pouvoir assister à la
réunion.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière
séance qui est adopté.

La situation financière se résume par une somme
reçue de 1098.

M. le missionnaire Leunmaire qui part pour
rejoindre l'expédition du Haut-Atlas assiste à la
séance.

Le secrétaire donne communication d'une lettre de
M. le posteur Eldin à Oran, relative aux
colons des 3 marabouts, ces pauvres émigrés, sont
représentés comme dignes de tout intérêt, tant par
leur excellente conduite que par la situation précaire
dans laquelle ils se trouvent.

Il est décidé de leur envoyer des secours en vêtements
pour une somme de 200 francs maximum.

La question des missions en Kabylie est ensuite
discutée sur la proposition de M. le Président,
après lecture d'une lettre de M. Lasserre posteur
à Tizi Ouzou, (grande Kabylie), des éclaircissements

ultérieurs sont jugés nécessaires et à l'unanimité
la réunion ajournée, sa décision à ce sujet.
Un des membres présents, Mr. Boyner fait ses
adieux il compte partir le 3 Janvier pour le
bessout où il doit inspecter toutes les Stations de
la Société des missions évangéliques de Paris, le
Comité lui exprime ses vœux et ses sympathies et le
charge également d'entretenir l'expression aux
chefs européens et indigènes des missions du bessout
et du Fambogo.

Une somme de 100 francs est mise à la disposition
de Mr. Boyner pour l'achat de grains de plants et
autres graines qui seront réparties entre
différentes stations de l'Afrique méridionale.
Sur la demande de Mr. Beaumais, le Comité
décide de lui remettre un fusil qui sera
communiqué à Mr. Taurin-Lévy, l'armurier
intelligent qui a déjà fourni des armes pour
Mr. Coillard) 2000 douilles de cartouches
un moule à balles et quelques accessoires y
seront joints.

Le secrétaire est chargé de recueillir et de préparer
Mr. Dellenfille membre de la Société de Géographie
propose d'envoyer à chaque mission un ou
deux exemplaires du Guide médical et
hygiénique des voyageurs en Afrique, publié
par la Société de Géographie, cette proposition est
adoptée et il est décidé de faire l'acquisition
de 30 exemplaires de cet ouvrage.

L'assemblée est levée à 10h 1/2 après l'admission comme
membres honoraires de M. M. Montandon, C. de Bally,
Monsieur Honoré Kallit, de Dammerville, et S. Dellenfille

J. de Sempéry

E. Natter Locking

S. Dellenfille

Séance du 27 Avril 1883

Le Comité se réunit Salle Halévy le 27 Avril à 8h 1/2 du soir sous la présidence de Mr. Cazalis.

Étaient présents:

M. M. Cazalis
Léon de Kerfoille
Appia
Fallot
Mulle Soehnie
Buttner Thierry
De Lessert.
Jacob de Kerfoille

M. le missionnaire Jousse assist. à l'assemblée et occupe le fauteuil du vice-président.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

La situation financière se résume par une somme disponible à ce jour de $\text{fr} 2305.05$

Le secrétaire lit le correspondance, entre autres une lettre de Mr. Christol qui donne d'intéressants détails sur ses premières impressions au Lesauto, cette lettre contient des croquis de pays, qui interrompent vivement les membres du comité.

Mr. Hermann Krüger écrit au nom de la Confédération des missionnaires français, un Lesauto pour remercier l'abbé du don qui a été fait aux stations, du Basoutland pour l'achat de grains d'herbes fruitées et autres, une pépinière sera fournie. M. Krüger dit les stations unionnantes pourront puiser suivant leurs besoins.

Une communication de Mr. le missionnaire Taylor datée de Khous donne des détails circonstanciés sur la mission de Singsol et son avenir, une discussion

s'engage à servir et à soutenir avec loyauté
les missions évangéliques, s'avancent vers le
Soudan aussi tôt qu'il sera possible, soit par le Soudan
par le Fort de Djellou, en évitant pourtant de se
joindre aux troupes qui sont en hostilité avec
les tribus indigènes.

M. le Grand Conseil de France à L'ayitior
remercie la Société pour l'envoi d'un certain
nombre d'exemplaires du Guide géographique et
médical des voyageurs en Afrique, qui ont été
distribués aux explorateurs et missionnaires en
partant. M. de la Roche a fait donner quelques détails sur les voyages qu'il vient de faire dans le Sahara.
Le Rapport annuel et la situation financière ont
été adoptés et il est décidé qu'ils seront imprimés pour
être distribués aux personnes s'intéressant à l'œuvre.
Sur la proposition de M. de la Roche, une somme
d'environ 1250. est votée pour être envoyée à M.
Hermann Krugé dans le but de développer la
péninsule de Moritz.

La séance est levée à 10 h. 1/2 après admission comme
membres de droit de M. William Jackson ^{et} M. de la
Cottet,

W. de la Roche

Assemblée générale du 18 Mai 1883

L'Assemblée se réunit à une Halloz le 18 Mai 1883 à 8 heures et demie du soir sous la présidence de M. le pasteur Bousquet.

Lecture est donnée des procès verbaux de la dernière séance du Comité, qui est adopté.

Communication est faite par le Secrétaire du Rapport annuel du Comité.

Rapport du 18 Mai 1883

comprenant la période du 1 Mars 1882 au 1 Avril 1883

Messieurs,

Notre première Assemblée générale est une date importante dans l'histoire de notre Société, nous l'avons comprise en répondant à l'invitation du Comité et nous vous en remercions. Un regard en arrière nous permet de vous montrer l'œuvre accomplie jus qu'ici et de vous vanter l'œuvre de ce qui rest à faire dans l'avenir.

Du 1er mois de février de l'année passée, les bases de nos statuts ont été débattus après avoir reçu l'approbation de hommes éminents et dévoués aux missions africaines; la "Native officers aid association" de Londres, nous a également envoyé à cette époque des témoignages de sympathie et d'encouragement qui ont été précieux à nos débuts.

En avril 1882 notre œuvre était réglementairement constituée et elle s'est de suite associée, dans la mesure de ses moyens, à l'équipement de la mission du Haut Congo sous les ordres de M. François Coillard.

Une corvée portative a été commandée à Londres, le matériel choisi est celui du Colonel de la Sclé dit le "Haut" armé de 14 compartiments à air et insalubres etc.

Des graines de plants et arbres fruitiers ont été achetés au cas pour être utilisés par le missionnaire

Fantyp et les stations que Mr. Coillard aura visités.
Le tent principal de ce missionnaire a été par les soins
de la Société, remise d'un double complet, séparé de
la robe extérieure par un espace libre, de façon à garantir
les chefs de la mission autant que possible des ardeurs
du soleil et des pluies tropicales.

Une carabine fine a été remise à Mr. Coillard, et la
arme et elle par les soins de Mr. Fauré le page est
semblable. Elle fournie antérieurement par et
armurier à Serps Pints. Cent cinquante cartouches
explosibles ont aussi été données à l'expédition de
Fantyp pour lui faciliter l'attitude d'un gibier
en cas de besoin.

Une contenance de choses et divers accessoires ont
complètement participé avec prévoyance de
l'expédition Coillard.

Des secours en vêtements nécessairement légers
etc. ont été envoyés au colon de Trois-Marschist
près d'Alin Tarrouchent province d'Oran.

Ces parous, dirigés des Hauts-Alpes sont
dignes de sympathie et les lettres reçues de l'alt.
Le porteur Eldier et Kriego d'Oran, ainsi
que les communications de M. Brunel, de
Tressinières (Hauts-Alpes) font ressortir
l'utilité de ces envois et la nécessité d'un
secours ultérieur.

La Mission du Sénégal qui a tant de droits
à votre sollicitude n'a pas été oubliée dans vos
préoccupations; de ce mois de novembre un
envoi important de médicaments a été fait
à Mr. Taylor chef du poste de Saint Louis, un
autre envoi est en cours d'expédition et nous vous
et hâtons de compléter ces sacrifices ont
déjà porté des fruits par l'emploi abondant
qui en a été fait en faveur des indigènes.

Par les soins de deux de vos collègues, un

chambre claire a été acquise à Paris et envoyée à
Mr. Christel qui fait partie de la mission Coillard.
Cet instrument facilitera et est artist de talent
les dessins qu'il conviendra de faire des postes éloignées
du pays parcouru où il se rend.

Plusieurs croquis vous sont déjà parvenus.
Une cartouche a été fournie à Mr. le missionnaire
Jeanmairet et Mr. Boquer, directeur de la
maison des missions de Paris, votre collègue
a bien voulu se charger de répartir personnellement
entre les missionnaires du territoire une somme que
vous avez mise à sa disposition pour faciliter
les plantations d'arbres fruitiers et autres dans
cette contrée déboisée.

Des avis reçus depuis, de la coopération
des missionnaires français, au les soins, vous
assurant de leur reconnaissance, une pépinière
sera fondée à Mouiza et les stations avoisinantes
pour en puiser et servir leurs besoins.

Nous ajûterons encore l'achat des objets
envoyés en Afrique 2000 Douilles de cotonnets,
rennis, et Mr. Jeanmairet pour le cas non des
Zambien, qui est obligé de compter sur le
chemin pour vivre pendant une partie du
voyage.

Le Guide médical et hygiénique des
voyageurs en Afrique, publié par la Société
Géographique de Paris, est envoyé à diverses
stations.

Quelques exemplaires de cet ouvrage ont été
adressés aussi à Mr. Ledoux, consul général
à France à Zanzibar, qui les a répartis
utilement entre les voyageurs expédiés
pour l'intérieur.

Cet exposé sommaire de nos travaux
pendant l'année écoulée vous indique

levoit que nous avons tracé; de toute part nous
 arrivent de nouvelles demandes, et nous espérons
 que vous voudrez bien nous continuer de bons
 arguments et de généreux appuis, pour
 améliorer l'enseignement et les moyens d'action
 de vaillants pionniers qui portent au loin
 le message de votre religion et de votre patrie.

Situation financière au 1 Avril 1883.

Recettes.

Première liste de souscripteurs	f.	80
E. Appia		25
M ^{me} Bouyroux		25
E. Bouyroux		25
Dorothée de Bessière	2	50
Son et Souve Édouard de Bessière		20
E. Neltner Thiering		50
H. Boucher		20
Ch. de Billy		25
M ^{me} Poly de Bannemith		25
M ^{me} Briouze		10
M ^{me} M. Collier		50
M ^{me} P. de Courtois		15
A. De hmet		25
M ^{me} Dollfus-Davillier		10
L. Fallot Sigmond		20
M ^{me} Faugnot		10
F. Fallot pasteur		10
S. M.		20
S. H.		20
C. Saguel		10
S. A.		20
M ^{me} V ^{me} Hünig		5
J. Hottiguer		20
R. Hottiguer		20

A. Hubner	20
James Jackson	25
William Jackson	25
E. Gleysch	25
F. Montaudan	30
E. Muller Schuler	200
Mme. Rose Mallet	25
Lb. de Herffville	1000
Jacob de Herffville	500
Mme. S. de Herffville	100
S. de Herffville fils	1.25
Jules de Herffville	50
Louise de Herffville	25
Doine de Herffville	10
E. Rott	25
Wells Soutie	15
Mme. V. Schneider	20
Doine de Schiebler	20
A. Taylor	25
Th. Verme	200
M. Vautier	10
Mme. Andri Walther	20
Anonymous	10
do	5
M. N.	25
Anonymous	100
Anonymous 52. 88.	5
do 15 av. 9.	10
Total de la liste de souscription	3321.25
Interet sur sommes disponibles	35.85
Total des Revenus	3357.10

Depense

Tante de M. Coillard	300
Envois pour papiers a M. Coillard Archeveque	200.60

Armes et munitions pour l'expédition de l'Ambry	570.-
Achat d'un court portable	252.-
Médecaments	356.70
Envoi pour le Sénégal	119.20
Frais d'expédition	54.85
Achat d'une chambre claire	88.-
30 caoutchoucs médicaux et hygiéniques des voyageurs en Afrique	30.-
Armes, munitions et vêtements	570.70
Total des dépenses	<u>2602.05</u>

	<u>Résumé</u>	
Recettes		3357.10
Dépenses		<u>2602.05</u>
Solde disponible au 1 ^{er} avril 1883		<u>755.05</u>

Le rapport est approuvé
 Plusieurs communications se rapportant à la situation
 de l'œuvre ont été faites
 La situation financière se résume par une ~~œuvre~~ œuvre en
 cours de 12055.-
 Le comité décide de s'y occuper jusqu'au mois
 d'octobre et met à la disposition du secrétaire une
 somme de 500 francs pour pourvoir aux dépenses
 des secours les plus urgents, qui pourront reproduire
 pendant l'été.

L'assemblée est levée à 9 h 1/2
 Jacob Sellenpeltz

Séance du 26 octobre 1883

Le Comité se réunit à une heure et se sépare à 8 1/2
du soir sous la présidence de M. A. Boegues.

Directeur de la maison de mission :

Étaient présents :

M. A. Boegues

Balthus-Thierry

A. Taylor

Jacob de Newville

M. Jean Morin qui doit partir sous peu pour
le Sénégal avec M. le missionnaire Jacques, assiste
à la séance.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière
assemblée qui est adopté.

La situation financière se résume par une
somme disponible à ce jour de 2292 francs.
Le Secrétaire donne lecture de la correspondance
qui comprend plusieurs lettres de M. Lamerre
postées à Tiji ouyou et de M. le missionnaire
Mayot à Makoua (Kalyie) - Il rend compte
d'une somme de 105 francs dépensée pour achat
de médicaments envoyés à M. Mayot. Cette somme
a été prise sur les 500 francs mis à disposition
par le Comité pour les besoins urgents. Le Comité
ratifie cette dépense et décide d'ajourner sa
décision au sujet d'un secours ultérieur à M.
Mayot.

La demande de secours de M. Lamerre est également
ajournée.

M. Jean Morin expose ses projets ou plutôt
ses vues au sujet de la mission du Sénégal, il
peut se faire accompagner de voyage M. Jacques
sans sans doute appelé à partir le premier pour
tenir le lieu à sa main dans l'interim. Quant
à lui-même il paraît avoir obtenu à Makoua ses

études médicales et son acclimatement, tout est
apporté à M^r. Taylor et à son veuve un soutien
et puissant appui.

Le Comité approuve ce projet sur toute ses
sympathies et à réserve notamment d'intervenir
pour une nouvelle décision des gens l'expédition vers
l'Empire non décidée.

Un membre veut s'occuper le territoire du
Manding se prêterait à bien des égards à
l'établissement d'un poste missionnaire sur
auant des points d'appui et de protection à
Kito et à Bamakou, où flotte maintenant
le pavillon français.

Un somme de 500 francs est votée pour
contribuer à l'équipement de M^r. M. Kari
Morin et Boquer.

M^r. Boquer donne d'importants détails
sur son voyage au pays des Samates, voyage
qui a été et est couronné d'un double succès.

Le Comité applaudit à ces heureux
résultats et termine la séance en votant
l'admission comme membres de la Société de
M^r. M. Mercier Kraus, Baron et Baronne Bartholdis.
M^r. Boyer - Feyer.

La séance est levée à 10 h 1/2.

L'assemblée

J. de Kerpent

Arthur W. Taylor

Séance du 10 Janvier, 1884

Le Comité se réunit à Rue Laboy le 10 Janvier à
8h 1/2 du soir sous la présidence de M. Lebonnetier
de Neuville

Le procès verbal de la séance précédente est adopté
après lecture.

Le secrétaire expose au Comité la situation financière
qui se résume en une somme disponible de
2288 francs toutes dépenses déduites y compris l'achat
d'un fusil pour M. Wittacker.

Une partie de cette somme a été il est vrai
employé par un vote précédent du Comité en
faveur de M. M. Jacques Alvin qui ne disposant
que plus tard des facilités que leur accorde la Société
en lui faisant des demandes d'objets utiles et
nécessaires à leur Mission.

M. Leprieux Laverre de Tizi ouyza, Pearce Horvitz
de Annabahou et Alger, reçoivent au sujet de M. M.
Mazot et de l'œuvre qu'il poursuit en Kabylie avec
tant de persévérance

M. Mazot lui-même demande des secours, dit-il
a un besoin pressant et le Comité décide de lui
donner un nouvel encouragement en votant
une somme de 500 francs dont 300 pourront servir
à l'achat des objets demandés pour sa missionnaire
et 200 lui seront envoyés pour l'aider à ~~achever~~
la construction de sa modeste habitation.

Il est également décidé de faire un nouvel
envoi à M. Coillard, jureur concurrencier de 400
francs.

M. Eldin postule à bon droit pour la
colonne des 3 marabouts un nouvel envoi de
vêtements de bon genre sur lesquels leurs efforts
convoient excellentement éprouvés par une missionnaire
récolte qui les porte du strict nécessaire.

Une somme de 200 francs environ d'appoint

à cet effet.
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée
à 9 h 1/2.

Arthur W. Taylor

J. de la Roche

Séance du 11 avril 1884.

Le comité se réunit à une séance le 11 avril à 8^h 1/2 sous
la présidence de Mr. Fallot

Présents :

M. Fallot

Abulho Sochné

Taglo

Miroglis et

Jacob de Kempfle

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance
qui est adopté.

La situation financière se résume par une somme
en caisse de £1557.80 sur laquelle seront pris les
sommes non encore employées pour les crédits votés
précédemment pour le Sénégal et la mission du
Lawry.

Le secrétaire donne lecture d'une longue et intéressante
lettre de Mr. Coillard, de la correspondance échangée
avec Mr. Mayon de Mokhé et de deux communications
de Mr. Jeanchoin; le comité décide que dans le
prochain rapport quelques extraits de cette correspondance
pourront être insérés, pour mettre les amis de
l'œuvre à même de se rendre compte plus exactement
de son importance chaque jour plus appréciée.

Il est décidé qu'une somme de 200 francs sera
employée pour achat de grains destinés à l'expérience
de Borja, le transport en sus à la charge de la
société. Un membre fait le réserve cependant
qu'en informant prises, des difficultés
étroites, il prévoit de la part de la douane
à East London, la somme de 200 francs, sera
renvoyée à la Conférence de Liverpool pour
être employée en achat de grains dans
le pays même, et leur emploi à Morija
à propos de la fondation d'un prix
réserver tous les sans sous forme d'une

Assemblée générale du 3 Juin 1884

Le comité se réunit le 3 Juin à Metz-Hévy sous la présidence de
M. J. de Neufville.

Étaient présents

M. de Ph. Boucher

Boegner

Muller Soehnel

Bullens Thierry

A. Miroglio

Jacq. de Neufville

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière réunion qui
est adopté.

Le secrétaire lit ensuite le rapport annuel du Comité qui
suit :

Rapport annuel

Am

Ce rapport est approuvé et l'impression en est décidée.
Le comité décide qu'une tente pourra être envoyée à
M. Mazou à Mokoué, s'il le désire, mais qu'une construction
fixe serait trop coûteuse.

A l'unanimité il est résolu ensuite de réserver une
certaine somme pour la mission expédictive à
l'intérieur du Sénégal sous le titre de l'œuvre.

En outre un crédit de 500 francs est ouvert pour
les demandes qui pourront se produire pendant la
saison d'hiver.

La séance est levée à 4 heures et demie.

A. Boegner

Edouard F. F. F.

Séance du 12 Décembre 1884

Le comité se réunit le 12 Décembre à 3 h 1/2 à une Halle
sous la présidence de Monsieur le pasteur Doucher

Voient présents :

M. M. Ph. Doucher

Seb. de Neufville

L. Appie

Boegner

Brognis

Taylor

Jacob de Neufville

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière
assemblée, qui est adopté.

Après avoir donné connaissance au comité de
la situation financière qui se résume par une
somme en caisse de 3242 francs 30c le secrétaire
fait un court exposé de nos missions au Sénégal
et de la question aujourd'hui décidée d'un nouveau
poste à Herbela près de Dajana. L'emplacement de
Herbela ayant été choisi de préférence à celui de
Dajana comme offrant des conditions de salubrité
qui ne se trouvent pas dans ce dernier village. La
question des transports entre Herbela et Dajana
attire l'attention du Comité.

M. Boegner propose de demander à M. le
missionnaire Morin, que la Société donne son
appui à la nouvelle station en lui fournissant
un petit chemin de fer de Decauville pour les
transports de Dajana à Herbela ou d'un
bateau-chaland pour les envois par fluviale de
St Louis à Dajana, ou encore une route mulet
Après diverses observations, et l'avis des membres
présents ayant fait remarquer que le voie
Decauville est préférable sous divers rapports
aux transports par mulet, le comité
étant capoté à mourir pendant temps après

leur achat, et nécessitant ensuite des soins et occasionnant une dépense importante en nourriture, il est décidé que la Société fournira de préférence la mission de Heibala un chemin de fer de Camille ou un chevalard.

Une somme de 1500 francs environ est votée et affectée à la Secrétaire est prié de s'entendre avec les missionnaires de Heibala pour les achats à faire.

Dans le cas où le crédit ne serait pas absorbé par ces achats, il y a lieu de porter le solde pour être versé à l'échéance d'objets de moindre valeur, tels que médicaments, instruments, etc. et autres nécessaires à la nouvelle mission.

Le Comité exprime tous ses vœux pour que cette extension du service de Heibala, proposée et ne soit qu'un acheminement vers le haut fleuve.

M. Jacques ayant exprimé le désir d'obtenir de la Société pour sa mission et afin de faciliter les voyages, on lui a promis d'aller sur ses excursions à l'intérieur, où la chasse est abondante, il est décidé que cette démission peut être faite sur le crédit voté précédemment et non encore employé.

La tent que le Comité avait décidé de donner à M. Mayor pour le Katylin pourra lui être fournie, mais le détail obtenu de M. Mayor sur son affaire ne paraît pas être suffisant, le Comité ne désire pas pour le moment participer aux frais d'une construction fixe à Miské.

Après avoir pris connaissance avec de plusieurs lettres, de M. Mayor, Casalis, et de la mission des églises libres de la Suisse romande, le séneur est le même sans avoir adopté la proposition de M. Taylor.

D'insérer au prochain Rapport annuel; en-dessous
de M. Christol, Mémoire au Président
présenté le 21 à 5h moins quart

A. Boegner

Arthur W. Taylor

Jacob. Lefterfrill

Séance du 27 Mars 1885

Le Comité se réunit le 27 Mars à 7h 1/2 rue Napoléon
sous la présidence de Monsieur Boquer, Directeur de
la Mission des Missions
étaient présents :

M. Boquer
Balthus Thierry
Miraglia
Taylor
Jacob de Menfille

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance
qui est adopté.

La situation financière s'établit par une somme
disponible de 2423.09

Le Comité approuve l'envoi qui a été fait à M. le
Missionnaire Jacques d'un petit chemin de fer
de Carville, devant servir à relier Dazans au
nouveau poste de Kerdala (Sénégal), après
examen de différents devises de M. Jacques
il est décidé qu'une voiture pourra lui être
envoyée pour lui faciliter ses courses journalières
et les autres approvisionnements qui sont
difficiles. Kerdala et Poinent souvent être
fait par la femme du missionnaire personnel
Quant au cheval le Comité ne veut pas en
faire l'acquisition à cause des difficultés
d'entreposer, une somme de cinq cents francs
environ est affectée à l'achat de la voiture.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre
et impromptu de M. le Missionnaire
François Coillard, daté de Lohoré.
L'expédition du Hauter programme par l'Allemagne
malgré de nombreuses difficultés, provient de
la guerre civile, du climat, et de l'absence
des chemins de fer.

Mr. Coillard remet des photographies d'indigènes Abouantes
A ce sujet Mr. Dutour Thierry a eu l'idée qu'il serait utile
pour faire connaître notre œuvre, d'interposer aux yeux de nos amis,
de posséder un album, renfermant des vues diverses de ces contrées
lointaines.

Le secrétaire demandera à Mr. Coillard et à quelques autres
missionnaires, de lui envoyer un certain nombre de
photographies, pouvant répondre à ce but, ou au moins en faire
leurs clichés.

La question de la formation d'un album sera alors étudiée
sous au point de vue du choix des vues qui s'y réfèrent et
de l'écriture des légendes.

Mr. le Directeur de la maison des Missions veut bien promettre
l'appui de la Société des Missions pour mener à bonne fin cette
publication et la faire connaître au public en la publiant sous
son patronage.

Le secrétaire soumet au Comité les devis de Stertz
pour la typographie, destinés à Mr. Lloyd, l'un des dévotés
et définitivement adopté.

M. le pasteur Eldier dans une lettre du 13 Mars dépeint
la situation encore précaire des colonies de 3 marabouts
qui continuent à travailler avec courage, mais ont encore
besoin de secours jusqu'à ce qu'une récolte favorable les
mette en mesure de se suffire à eux mêmes. Une somme
de cinq cents francs est votée pour l'achat de vêtements
destinés à cette petite colonie qui promet de devenir prospère
dans quelques années.

Mr. Deques demande à la Société de fournir un petit
d'Alors être le missionnaire Bertchi, qui doit partir
prochainement pour le Sud de l'Afrique et doit s'y établir
dans un district relativement très - isolé. Cette demande
est approuvée unanimement.
La séance est levée à 5 heures le quart.

Amiraglio

J. de Verville

peu de temps de l'année

Assemblée du 25 Juin 1885.

Le Comité se réunit le 25 Juin à 3 h 1/2 à la gare d'Albany
sous la présidence de M. Boegner Directeur de la
Maison des Missions

Étaient présents:

M. M. Boegner,

Balthus Thierry

Abroglio

Jacob, deffenfille

Lecture et sanction du procès verbal de la dernière
séance qui est adopté.

Le Secrétaire communique aux Membres
présents le 3^e Rapport annuel de la Société qui suit.

Ce Rapport est adopté.

Après avoir pris connaissance de la correspondance et notamment des lettres de M. M. les Missionsnaires Jacques Casalis et Delloye, il est décidé d'envoyer à Monsieur Jacques à Dajera un parementaire pour la mission de Herbola, située sur un point culminant et par cela très-exposée pendant les vents orageux si fréquents au Sénégal.

M. Casalis demande des médicaments, mais pour éviter des droits d'entrée et obtenir la qualité qu'il désire il a déjà fait une commande en Angleterre. La Société est disposée à payer ces factures jusqu'à concurrence de 250 francs.

Des grains et semences pourront être envoyés à M. Mayor à Mokris (Kabylé).

Après un échange d'observations et d'opinions au sujet de la ligne de conduite à poursuivre dans le manière d'assister nos correspondants et sans avoir exprimé sa confiance dans l'utilité et l'avenir de l'œuvre, le Comité se sépare à 4 h 1/2. Après avoir examiné une proposition de M. Taylor relative à une demande de M. Christol de fonds pour son école mes et question de M. de M. sera été ajournée. —

J. de M. F. F.

Séance du 6 Novembre 1885

Le comité se réunit le 6 Nov. à 8 1/2 h rue Haling sous
la présidence de M. L. Expertus Appie

Étaient présents :

M. L. Appie
Dutheil Thiery
Taylor
Chicogli
Jacob de Kerfville

Lecture est donnée des procès verbaux de la dernière
séance qui est adopté.

Lecture est également donnée d'une lettre de M. le
porteur Eldie à O'ran qui remercie le comité pour
les douze envois avec Colons de S. Marabout et se
loue de l'activité et de la bonne conduite de ces
montagnards dont le travail ne l'a pas été un peu
peu que l'indivision ne puisse offrir à ces
frères par un terrain qu'il avait pris inutile
il y a 3 ans.

Cela peut être considéré comme très-encourageant
par l'avenir de la petite colonie de S. Marabout
d'ailleurs le missionnaire Jacques écrit de
Séniel que les matériaux qui lui ont été
envoyés pour le chemin de S. Marabout, ainsi que
le chariot anglais lui sont bien parvenus sans
quelques petits avaries.

Le fusil donné par la société a déjà rendu de bons
services et il est à regretter que M. Jacques est
une dette très-bienvenue à l'alimentation ordinaire
forcément pourvue à Kérolé

Reste à dire de faire de nouveaux envois à M.
Jacques sur le cas où il aurait besoin de
quelques objets français pour compléter
l'armement de son nouveau port de Kérolé
M. L. S. Mayor de M. Appie (Chicogli) demande
un envoi de médicaments sa provision d'eau

épuisée, cette demande est certainement
peu convenable ainsi que celle de grâces et de secours
divers d'ordre financier, législatif et autre qui
seront pris de préférence au Soudan & l'Etat d'Alger,
quelques uns de ces secours pourront être réunis
par elle. Major. M. Alfred P. Lamb qui demande
un secours. Cofaciet française d'Afrique.
Cependant le Comité ne désire pas étendre au delà
son appui à Mr. Lamb qui représente une
société anglaise dont l'action en Algérie peut
offrir des inconvénients assez sérieux.

Sur la proposition de Mr. Taylor d'admettre
d'envoyer Mr. de Missinaie Christol au
Soudan et en outre que si l'Ordre ne reçoit et que
Mr. Matthe vaudra bien se charger de diriger par
lui-même l'expédition et tout les prochains.
Ces diverses propositions ayant été adoptées à
l'unanimité l'ordre du jour étant épuisé le
Comité se sépara à 4 h 1/2 —

A. W. Taylor

Mittelman

J. de la Roche

Séance du 29 Janvier 1880

Réunion du Comité chez M. de Kerfille à 3h 1/2
sous la présidence de Monsieur Sébastien de Kerfille
Étaient présents:

M. de Sébastien de Kerfille

M. Boyer

Buthier-Thierry

Muller Sohier

Taylor

Jacob de Kerfille

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
Le secrétaire communique au Comité la situation
financière; la collecte a rapporté jus qu'à ce jour 1465
francs. Une somme de 854 francs est disponible.
Il discutait la correspondance et notamment une
lettre de M. de Labat de l'Orizaba qui demande l'émission
de 700 francs pour l'achat de deux bats (poches à droite anglés)
d'un poids de 200 livres chacune, l'un pour lui et l'autre
pour M. de Labat.

Ces bats munis de courroies et de sacs en cuir sont
destinés au transport de vivres, tentes et autres
matériaux que ces missionnaires doivent prendre avec
eux dans leurs tournées de 8 ou 10 jours dans les
montagnes.

Plusieurs observations sont échangées à ce sujet et
après s'être surtout élevés à plusieurs membres en
comparaison de cout de l'objet similaires en France
Il est décidé d'envoyer 400 francs. M. de Labat
en prie d'atténuer cette somme pour l'achat
de 2 bats, en attachant l'attention sur
le prix indiqué primitivement, pour une simplification
de l'appareil ou par tout autre moyen.

D'autre part comme les règlements de la Société et
l'usage constant adopté par elle lui interdisent
d'employer des fonds et l'achat devra être fait pour
le compte du Comité elle fera tout au plus remise

ultérieurement.

Mrs. Wagar de l'Arkana (Kobylie) remercie avec une
chaleur le Comité des œuvres qui lui ont été envoyés
en Kobylie et le Comité est heureux d'apprendre que ce
missionnaire vient de recevoir un subside mensuel
de 150 francs de la Société des Missions.

Une nouvelle édition du Guide hygiénique et médical
des voyageurs en Afrique est en publication, le
Comité décide l'achat de 50 exemplaires de ce
recueil si utile qui seront envoyés en Afrique, là
où il pourront rendre les plus des services.
La séance est levée à 4h 1/2.

A. W. Taylor

Alm. Crozier

J. de Weyland

H. Steiner

Séance du 21 Mai 1886

Réunion publique chez M. de Séverin le
21 Mai 1886

Étaient présents :

M. M. Sébastien de Séverin

Taylor,

Miroslav

Jacob de Séverin

Le procès verbal de la dernière séance est adopté,
l'adhésion financière de ces deux personnes
encore de 584 francs.

La demande de M. Beck, résidente, de l'union sur
feuille de chaux est adoptée.

M. Jacqz demande des ustensils et des médicaments
pour le nouveau poste missionnaire de Kerkalaf Kégo,
il est décidé que de envoi lui sont fait dans la
mesure des ressources disponibles.

M. Malibly remercie le comité de l'achat de 2
sells dont il remet la facture. Ces sells ont pu
être fabriqués pour le somme ^{maximum} que l'association
africaine avait voté à cet effet.

La séance est levée à 4 heures.

A. W. Taylor

Aminghiz

J. de Séverin

Séance du 12 Novembre 1876,

Le Comité se réunit chez M. de Kerfwith à une heure
le 12 Novembre à 3 h 1/2

Étaient présents
M. M. Baynes
Butcher Thierry
Miroglio
Taylor
Jacob de Kerfwith

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. M. Appis et Fallot s'excusent de ne pouvoir
assister à la séance. Le dernier manifeste émané
de vos occupations nombreuses l'intention de
donner sa démission de membre du Comité.
Les membres présents prient le secrétaire d'être leur
interprète auprès de M. Fallot pour leur faire
pardonner suite à ce projet, sa présence dans le Comité
et ses conseils étant précieux à la Société par ses
longs premiers travaux et sa figure.

Le Comité écoute la lecture de la correspondance
et notamment des lettres de M. M. Coillard,
Jacques et Honoré, Lloyd et Beck relatives aux
missions du Farvey, de Sévignol, de la Kabylie
et d'Espagne.

Mlle Salimata de Louis écrit à la Société sur la
disette d'interprètes au rachat d'une jeune
captive.

Après un examen approfondi de cette question
d'interprètes et de la proximité que revêtait
but l'œuvre que se propose Mlle Salimata, la
Société ne peut, en contribuant à l'achat d'une
jeune reconnaissante un tropic qui elle réprouve
de toutes ses forces.

Il est ensuite décidé d'employer les ressources
disponibles dans la mesure où elles suffisent pour
l'achat d'un fusil à envoyer M. Meyer à Dajana

(Sénégal, qui le demande de missionnement de
grains, une vie, à la mission des Zambézi)
une pompe à M. Paget pour le éternel sur il
construit.

Sur la demande de M. Taylor une telle outat de
voyage (partir de), ne acheté par M. Christol
à Bethléem via Motal, hoch / Bonitolen, pour
lui faciliter ses excursions missionnaires.

La somme est levée à 4 heures 1/2

W. W. Taylor

M. W. Taylor
Edinburgh

Assemblée du 13 février 1887

Le Comité se réunit chez M. de Neufville 6 rue Hokey le
13 février 87 à 8h 1/2.

Y avaient présents :

M. de Buthoz-Thierry

Miraglio

Faylor

Jacob. de Neufville

Le procès verbal de la dernière séance est lu et
adopté.

Le secrétaire communique l'état des comptes desquels
il résulte une somme en caisse de 46 francs.

Le Comité adopte la rédaction définitive du Rapport
annuel qui suit :

L'impulsion de ce Reppublikaïdii.
Une erreur éventuel de méprisement à Mr.
le Missionnaire Mayor & Mr. Kusa (Kabyli) est
également noté à l'annuaire, pour les cas, où comme
le fait présente le. Derniers lettres de Mr. Mayor,
il se voit insuffisamment pour les médecins
les plus amellés.

Le Comité a reçu avec un intérêt les divers
communications de Mr. Mayor au sujet de l'évacuation
de Kabyli, qui semble proposer quelque chose d'autant
plus, que Mr. Mayor fait d'achèvement auprès d'expériences
chez Kabyli pas que le hostile à tout influence
étrangère

La séance est levée à 4^h 1/2 —

~~M. de la Roche~~
A. W. Taylor

J. de la Roche

Séance du 19 Novembre 1842

Le comité se réunit le 19 Novembre à 3 h 1/2
sous la présidence de Mr. Dittmer Thierry
Étaient présents :

M. M. Appie
Dittmer Thierry
Roques
Muller Sochumié
Microtis
Seb. du Renfry
Jacob. du Renfry
Taylor

Le procès verbal de la dernière séance est lu et
adopté.

Le secrétaire donne ensuite lecture de la correspondance
et notamment d'une lettre de Mr. Jacques au
sujet du poste missionnaire de Korbala qui a
été installé après avoir éprouvé bien des difficultés.

Le poste actuellement vacante sera occupé
par le successeur de Mr. Jacques au commencement
de l'année prochaine et le comité décide de
mettre à sa disposition un certain nombre d'articles
d'intérieur en remplacement d'un paratonnerre
qui doit être fourni à cet établissement et que
Mr. Jacques ne croit pas absolument nécessaire.
Une somme de 100 francs est votée à cet effet
en plus du crédit déjà ouvert.

Mr. Arthur Taylor demande au nom de
Mr. Christol une somme pour ce voyage à bon
prix ses courses à travers les routes, cette
demande est adoptée soit que Mr. Christol communique
l'objet d'équipement en Afrique, soit en après
l'avoir consulté il soit trouvé préférable d'en
faire l'acquisition à Paris (dépendance prévue 1500 fr.)
Mr. Mayor de Mokoia (Kobylé) demande de
même et de la même que Mr. Mayor

compte employer à faire confectionner des vêtements par les femmes Kabyle auxquelles elle apprend la couture tout en cherchant à exercer une influence intellectuelle sur ces créatures profondément ignorantes (Dépense 100 fr)

M. le pasteur Eldier d'Oran donne de nouveaux et intéressants détails sur le Colonel de Scharbot dont la conduite et le travail persévérant sont un salutaire exemple pour les autres européens de la Colonie. Un envoi de vêtements et étoffes se fait à ces émigrés de Hauts alps.

(Dépense prévue 350 francs)

M. Mabile fait part au comité dans sa dernière lettre d'un don de tuyaux qu'il a reçu pour l'arrosage de la pépinière de Mellorja, à la création de laquelle la société française et africaine avait continué de divers manières; il demande un secours pour l'aider à poser le transport de ces tuyaux depuis la côte.

Une somme de 350 francs est affectée à cette dépense. A l'occasion de diverses observations présentées par plusieurs membres du comité et constatant l'utilité universellement reconnue du Guide hygiénique et médical le secrétaire est autorisé à consacrer une somme de 100 francs environ à l'achat d'un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage lorsque la provision actuelle sera épuisée, l'instruction financière se résument par une somme de fr. 1276 — en caisse

La séance est levée à 4 h 1/2

Antoine
A. W. Saffroy

J. de Vulpes

Séance du 29 Novembre 1888

Le Comité se réunit le 29 Novembre à 3 h^{1/2}
sous la présidence de M. Buthier Thierry

étaient présents

M. M. Buthier Thierry

Taylor

Mérogis

Jacob de Verpillat

M. M. Miller Lochuie absent de Paris s'excuse par
dignité d'un pouvoir assis à l'union.
Le procès verbal de la dernière séance est
lu et adopté. La situation financière se
résume par une somme de 67 francs en
caisse et une somme de 867 francs due
par le collecteur les 20 comme produit de sa
collecte. Le dit leuc ayant refusé jusqu'ici de
verser ce fonds à la société, il est décidé de lui
retourner le soin de la collecte.

Sur la proposition d'un des membres présent
offre à la société de lui avancer la somme
en retard en attendant que le délai soit
expiré la restitution cette offre est acceptée.
Un envoi est décidé à poser les couleurs des 3
marabouts, les objets qui le composeront
seront déterminés par les besoins qui seront
connaitre les protecteurs de cette couleur à
Oran.

Un crédit de 100 francs environ est
aussi ouvert pour le poste missionnaire
de M. K. n. (Kaby lie)

M. Boegner demande à la société de fournir
un fusil à M. Escande qui part pour le
Sénégal ce qui est approuvé (à l'exception d'un
120 francs environ)

Il est en outre décidé après lecture de
lettres du Zambézi d'y envoyer un canon

portatif - la première occasion favorable
lecteur nommé de la correspondance
La séance a lieu à 4 h 1/2.

A. W. Taylor J. deverfirth

Séance du 15 février 1889

Le Comité se réunit le 15 février à 8^h 1/2 dans l'auditoire
sous la présidence de M. le pasteur Appia
Étaient présents

M. M. Appia
Sebastien de Kerpff
Boegner
Müller Locher
Miroglio
Taylor
Jacob de Kerpff

M. Anthoine Thierry s'excuse de ne pouvoir assister
à cause d'un rhume.
Le secrétaire donne lecture du rapport annuel
suivant pour 1887-1888

général adopté à l'unanimité ainsi que
le livre verbal de la dernière réunion.

Le Comité décide de donner un festin à
M. M. Talla et Allegre ~~Messieurs~~ un Docteur
un Théologien, un instrument de chirurgie
pour le dent, des médicaments pour le Docteur

Lecture et donnée de la correspondance et
notamment d'une lettre de Mr. d'Albea,
Résident de France à Agoué qui propose
d'accueillir et de donner une concession à
des missionsnaires qui seraient envoyés dans
ce pays.

La Société africaine fait don à l'acte des Missions
d'un corras et de plumes ainsi que d'un précieux
tissage de paille provenant du golfe de Bénin.

L'assemblée est levée à 4 h 1/2.

A. W. Taylor

J. de la Roche

L. Mucier Sabney

Séance du 16 Janvier 1890

Le Comité s'est réuni le 16 Janvier 1890 à 8 heures
à 3 h.

Étaient présents

M. U. A. Taylor

Miroglio

Jacob du Veuffilly

Monsieur le posteur arriva arrivé avant
l'ouverture de la séance. L'absence de ce posteur
assisté ayant une autre convocation urgente.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal
de la dernière séance qui est adopté.

Il donne ensuite communication de la
situation financière et de la correspondance
notamment de lettres fort intéressantes de
Monsieur le posteur Eldier à Paris, de
Monsieur de lazar à Moulins et de Monsieur
L. d'Albica Président de France à Agony.
Il est décidé de faire un envoi de vêtements
à M. Eldier pour le colon français de S
Mocobant crédit de 400. environ.

En outre un envoi à M. de lazar est adopté,
il recevra sur ses ordres divers objets,
comprenant un auto-copiste, des articles
de ménage et un appareil photographique.
Il est décidé d'approcher la Société qui a été faite
de moitié avec la Société des missions d'une
machine à coudre et à repasser qui a été
fournie à M. Pellen pour le dessous.

La séance est levée à 11 heures 1/2

J. du Veuffilly

Miroglio

Ils ont des mots pour gaspilles et lézines,
pour les extrêmes, mais non pour l'idée et le
fait intermédiaires: ces deux extrêmes se
trouvent dans le caractère, mais non pour
la nourriture.

On sème ici et là le blé en dépit de la
présence des criquets, on compte sur le
consensus du froid.

On parle beaucoup de une peste bovine dans
le matérieliland. D'aucuns affirment
qu'elle provient des sauterelles qui auraient
empoisonné l'herbe des pâturages. Ce
qui est indéniable, par ce que nous avons pu
trop le constater, c'est que les épis de maïs,
par exemple, qui ont été entamés par elles,
sont mauvais; un de mes collègues avait
un petit carré de luzerne, que ces vilaines
bêtes ont bien dévoré; elle n'a plus bien poussé;
peu à peu elle a disparu. Leur bave noire
doit être délétère pour les plantes. Si cette
observation est exacte, leurs dégâts
seraient autrement considérables qu'on se le
pensait. Depuis le printemps 1898
elles reculent dans le sud de l'Afrique.

La politique au Lesotho est dans
une profonde accalmie: les petits chefs
qui aiment tant à se disputer pour quelques
champs ou un bout de pâturage, restent
tranquilles. La disette y est-elle pour
quelque chose? Peut-être, bien que les chefs
ne la ressentent pas. Au mois de Février,
Lerothodi, le grand chef, exigea de tout
homme une cotisation de 12, 50 à 25 francs
pour la fondation et la dotation d'une
école industrielle nationale. Cet impôt
a produit plus de 40 à 50000 francs; 70 à 80000
ont été remis entre les mains du gouvernement
à cet effet. On est allié l'énorme diffi-
culté des droits croqués de Lerothodi et des
intermédiaires. C'est ainsi que ce le-
monde noir, et le gouvernement contem-
plore cela d'un regard placide et satisfait.

On se parle et on parle encore de
l'invasion du Transvaal par les
flibustiers de toute Rhodes.

depuis quelques semaines déjà. Cependant je ne suis pas encore arrivée à vous en écrire. Depuis notre retour à notre station, nous avons eu beaucoup à faire. Pris du matin au soir, je ne puis trouver de temps à la correspondance, comme je le devrais.

Ce qui me retient aussi, ce sont mes yeux qui ne me permettent pas de me livrer à la correspondance ni à la lecture que j'aime tant. Je saurais toujours et ce n'est qu'en me forçant que je puis travailler à mon bureau.

Nous sommes à l'entrée de l'hiver; c'est un automne très-beau, avec, chaque jour, un ravissant soleil. N'étant pas les soirs et les nuits froides, pas très-froides, à 3 degrés au dessus de zéro, on aurait de la peine à se croire si près de l'hiver.

Nous trouvons cependant le froid
un peu hâtif: la saison des pluies que
nous avons d'ordinaire de Janvier à
Mars, n'a commencé que fin Août.

La température en a été subitement
changée. Il y a eu de la neige sur
les hauteurs qui entourent la station:
elle n'a pas duré, grâce à Dieu.

Même si le froid était plus rigoureux,
nous ne nous en plaindrions pas; il
nous rendrait un grand service.

Nous sommes envahis par les criquets
qui ont fait de terribles ravages.

Pers le jour de l'an un immense
essaim de sauterelles, d'une espèce
que les Basautes n'avaient jamais vue,
s'est abattue sur le pays, a fait ses
oeufs qui, ont éclos 6 semaines après.

D'ordinaire, les oeufs restent jusqu'au

printemps. Les jeunes crickets ont
continué et consommé les débris des
parents. La récolte chez nous a été
nulle. Les pauvres gens font vraiment
pitié. "Maneri", me disent-ils depuis son
départ en 1893, nous n'avons plus eu
de bonnes récoltes. Les malheureux, s'ils
savaient ce que c'est qu'économiser,
prévoient l'avenir et se réservent, quand
ils ont, un morceau de pain pour les jours
mauvais. Mais non, comme l'animal,
ils mangent tout ce qu'ils ont; quand il
n'y a plus, ils vivent de peu. L'autre
jour, parlant avec mes évangélistes de la
multiplication des pains, je leur demandai
quel enseignement le Seigneur nous donnait
en ordonnant de ramasser les morceaux,
lui qui avait pu nourrir 5000 hommes avec
5 pains. Ils n'ont pu me répondre et m'ont
avoué que cet acte de Jésus les étonnait.
Après explication, je les priai de me dire un
terme français équivalent celui d'économie.
Il n'existe pas dans leur langue; il ne faut pas
s'étonner que la chose n'existe pas non plus.

Maputoing 17 Mai 1896

Honore Monsieur.

Je viens un peu tard vous
remercier pour le beau et solide
bât complet que vous avez eu
la bonté de m'accorder. Je suis
déjà allé vous porter l'expression
de ma gratitude avant mon départ
de Paris. Mais maintenant qu'il
est là, dans ma maison, et que j'ai
pu le considérer à loisir et sacher
de quelle utilité il me sera, je ne
puis que vous redire mes
remerciements. Il est arrivé

QALO, via BOTHA-BOTHE,
BASUTOLAND.

Scritta Africa
via Angletterre.

21 Juillet 1899

Monsieur le president -

Mon collègue, Monsieur
Commissionnaire F. Joubert,
connaissant par expérience
l'intérêt que vous portez
aux missions
africaines et connaissant
aussi les besoins de la
station où je suis m'en-
gage à m'adresser

à votre Société pour lui
demander un pack -
saddles employés dans
ce pays.

Ma station mission-
naire est en effet en
pleine montagne,
extrêmement éloignée
de toute ressource et
je serai certainement
obligé d'emporter avec
moi de quoi manger
et de quoi faire une

petite tente. pour passer
les nuits. Je serai aussi
souvent obligé d'aller
chercher des provisions et
un pack saddle, dans
ces conditions est
presqu'indispensable.

Ces nécessités et les
modiques ressources
de tout unis comme
surtout de tout arri-
-vant ayant à se
pourvoir de tout de
choses en état de vivre
à vrai écrire pour vous

adresser cette demande
à laquelle, j'espère
beaucoup ^{que} vous ferez
bon accueil.

Veuillez croire, Monsieur
le président, à mes
sentiments chrétiens
les plus respectueux
G. Th. Lorrain.

D'après certaines paroles échappées à nos magistrats, le plan du Bismarck sud-africain allait plus loin. Une fois que le Brandebourg aurait été bouleversé ou mis sous la domination de la Charteris Compagnie, ces mêmes hommes auraient poussé jusqu'en Swattho pour venger la défaite de 1880, et pour en finir avec la liberté du pays.

On ne s'en rendait pas en prêtant à Robo les vastes projets de réunir de qui au de force tout le sud de l'Afrique en une vaste Confédération sans laquelle il n'y aurait plus eu de place pour des chefs indigènes ayant quelque autorité. Autant que je connais les choses, l'annihilation du pouvoir des chefs serait le plus grand des bienfaits: ce sont eux qui sont les ennemis du progrès parmi leurs gens, ce sont eux le boulevard des coutumes antiques et païennes. A leurs yeux ces coutumes sont solidaires de leur autorité. La civilisation et le christianisme ne font de progrès que malgré eux. Si la marche en avant de l'évangile est bien enrayé ces temps-ci, la faute en est à eux.

Ils font tout pour resusciter le paga-
nisme. D'autre part, ils reboutent tout
sujet riche, car la richesse donne l'indépendance.
Il faut que celui-ci soit pauvre ou le paillard.
Ils ont besoin de moyens pour lui soutirer
son bien.

L'œuvre spirituelle est dans un état
peu satisfaisant. Pas de conversion; les
cultes sont peu suivis; les gens sont
blasés, indifférents, voire même hostiles.
Dans ces conditions, l'évangélisation est
difficile et produit peu de fruits. De temps
en temps, une femme se convertit, une femme
mais pas d'homme. Nous restons cepen-
dant, laissant à Dieu l'accroissement.
à l'heure qu'il choisira, la semence
lévera. Nous travaillons dans l'espérance.
Selon votre permission, je vous envoie
ci-joint la note du C&A.

Excusez, honoré Monsieur, cette longue
lettre et recevez l'assurance de
ma considération chrétienne

Votre dévoué

H. Herzoff

Ils font tout pour ressusciter le paga-
nisme. D'autre part, ils redoutent tout
sujet riche; car la richesse donne l'indépendance.
Il faut que celui-ci soit pauvre ou le paraisse.
Ils ont tout de moyens pour lui soutirer
son bien.

L'œuvre spirituelle est dans un état
peu satisfaisant. Pas de conversion; les
cultes sont peu suivis; les gens sont
blasés, indifférents, voire même hostiles.
Dans ces conditions, l'évangélisation est
difficile et produit peu de fruits. De temps
en temps, une femme se convertit, une femme
mais pas d'homme. Nous restons cepen-
dant, laissant à Dieu l'accroissement.
à l'heure qu'il choisira, la semence
lévera. Nous travaillons dans l'espérance.
Selon votre permission, je vous envoie
ci-joint la note du bât.

Excusez, honoré Monsieur, cette longue
lettre et recevez l'assurance de
ma considération chrétienne

Votre dévoué

H. Marzoff

Séance du 27 Juin 1890

Le Comité se réunit le 27 Juin à 8 rue Halévy à
Trois Heures.

Étaient présent.

M. M. Boquel

Micropio

Jacob de Benfville

M. M. Taylor & Muller Schuler n'avaient pu assister

à la séance étant absent de Paris. M. Appia a été nommé par
La Société pour en être le trésorier pour une somme
de fr. 1248.10 en caisse.

Le Comité adopte après en avoir discuté les termes le
rapport annuel, puis agit

Lecteur est ensuite donné de la correspondance
Mr. Mercadier écrit de Turin pour remercier la
Société de l'envoi de 100 Bibles qui ont été consciencieusement
placés dans les familles qui ne la possédaient pas.
L'envoi n'a pas figuré dans le décompte de l'apôtre
des volumes ayant été mis à sa disposition par Mr. St. de
Neufville.

Une théologie des médicaments sont accordés à Mr.
Vallet pour le moment de son départ pour le Zambèze, sur
la demande de Mr. Douglès.

L'assemblée est levée à 4 heures.

J. de Neufville

Séance du 23 Janvier 1891

Le Comité se réunit le mardi 23 Janvier à 3 h^{1/2} dans
l'hall de M. de Kerpeville

Étaient présents :

M. M. le posteur S. Appia

S. de Kerpeville

Balthus Thierry

Jacob de Kerpeville

Le procès verbal de la dernière réunion est lu et
adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le
posteur Elsie d'Oran qui rend compte de la
situation faite satisfaisante de la Colonie des Trois
marabouts. Il pense écrit il que les colons des Trois
marabouts n'ont plus besoin de vêtements et de
secours en nature que vos vos voy envois jirge à
l'année dernière. Ils sont déjà plus ou moins à flot
et peuvent se pourvoir eux-mêmes de nécessaire.

Le Comité apprend avec satisfaction ces nouvelles
et s'ajourne pour tous ceux qui sont intéressés
à ce point intéressant des Hauts Alyds.

Une nouvelle colonie d'émigrants, de la même
provenance est arrivée dans la Province d'Oran à
Soubatelli à Ain Tolba (Gerard) à 12 kilomètres
ouest des Trois Marabouts dans les plus grand récemment
Il est décidé de leur faire en envoi vêtements
et d'étoffe jirge - concurremment de 500 francs environ
M. H. Mayor de Chokris, Kabylie, fait, par le
Comité d'embourser d'argent et d'acheter matériel
de cette, le Comité n'a pas disposé - prend tout au
partir de celle-ci - sa charge et d'approuve les
embourser résultant - son avis d'être recevoir
inspecteurs d'opier les approvisionnement.

Un secours en nature de 150 francs est accordé
immédiatement à ce poste.

Sur les fonds de Mr le Missionnaire Néel
il a été acheté, au profit pour Mr Pascal qui vend
au Lescaux, cette acquisition et approuvée, la
dépense n'excède pas 83 francs.

La situation financière n'est pas par une
somme de 703 francs 45. en caisse
l'année ultérieure à 42 1/2

J. de la Roche

Séance du 8 Décembre 1891

Le comité se réunit le Mardi 8 Décembre
à 3 heures 1/2 à la salle Wobley chez M. de Kerpouille
sous la présidence de M. le posteur Appia
Étaient Présents:

M. M. le posteur Appia
Buttner Thierry
Boynes
Buller Sachin
Ciraolis
Jacob de Kerpouille

Le procès verbal de la dernière séance
est lu et adopté.

Sur la proposition de M. le posteur Appia
le Comité exprime ses vifs et profonds
regrets de la perte que il vient d'éprouver en
la personne de M. Sébastien de Kerpouille
qui étoit le premier fondateur de la société
il témoigne à cette occasion toute sa
sympathie au secrétaire qui ^{reçoit} ~~est~~
^{de la part} ~~est~~ reconnaissant des sentiments

Il est décidé d'ouvrir individuellement
une enquête par le truchement de M. de Kerpouille
demandant aux nouveaux membres du Comité
cette question étoit renvoyée la prochaine
séance.

M. le posteur Appia est désigné à
l'unanimité comme Président de la société
D'intérêts aux détails sont donnés par M.
le posteur Eldin, D'Oran, sur l'oeuvre
qui se poursuit en Algérie par l'établissement
de la nouvelle colonie protestante d'Ain
Tolba.

Un secours de 500 francs environ

est voté pour l'achat d'ouvrages destinés à
expliquer la colonie. Quant à l'achat de
subvention pour un porteur, elle sera
tauximise. L'association algérienne et tunisienne
d'évangélisation.

Une somme de 250 francs environ est
concernée. L'association port'entièrement à Mr.
E. P. Mayo à l'Algeria qui reçoit ce don en
nature.

Sur la demande de Mr. Boquet Directeur de
la Mission de Missions un envoi de quelques
exemplaires de guide hygienique et d'ind est
et décidé à l'adresse de Mr. Les. Le secrétaire
de la Mission romande. Sans autre

Une copie de Bible sera adressée à Mr
Escande à St Louis (Sénégal).

La situation financière se résume par un
solde en caisse de f 877 80. après avoir tenu
compte de l'acquisition d'un appareil photog. réfectif
fourni à Mr. Le Missionnaire Habille, Sigeur
qui n'avait posé votre et qui est ratifié
L'envoi du dernier rapport aux Missionnaires
du haut et décidé.

La séance est levée à 4 h 1/2

J. de Campille

Séance du 26 février 1892

Le Comité se réunit le vendredi 26 février à
9 heures 1/2 à rue Halluz chez M. de Neuville
sous la présidence de M. Müller-Schnee

Étaient présents

M. M. Müller-Schnee

Boutin-Thierry

Miopis

de Rouville

Gruber

Jacob de Neuville

Le procès verbal de la dernière séance est lu
et adopté.

M. M. de Rouville et Gruber sont nommés à
l'unanimité membres du Comité

M. le pasteur Appie, excusé de ne pouvoir
assister à la séance à cause de la réunion du
Consistoire.

Lecture est donnée de la correspondance.

Monsieur L. Vermeil, président de la Société algérienne
et française d'évangélisation annonce qu'il
a obtenu de cette Société une somme de 500 francs pour le
pasteur de Colons de Gériard, cette somme
a été communiée à M. le pasteur Eldie et
donné en remerci à l'unanimité.

Le secrétaire communique au Comité le croquis
de la dent, survenue depuis de M. le pasteur Eldie
il lui a été adressé une lettre de sympathie
cordiale et sa venue.

Les lettres de M. M. Gouand et Pons, à l'égard de
M. de Neuville, ont été lues et ont inspiré un détail
la situation financière se résève par une
somme de f. 1157. 85. Disponible sur les
dépenses un crédit de 600 francs pour
le bon argent ou pour des dépenses de
de missionnaires.

Sur la proposition du secrétaire il est décidé
d'insérer le rapport annexé par Cas et de le sou-
mettre au comité devant en décider l'impression
après en avoir approuvé les termes.

M. de Rouille veut bien offrir au Comité de
lui faire obtenir certains avantages par le
achat d'armes, comme membre du corps
militaire d'officiers offre qui est acceptée avec reconnaissance
la somme allouée à 4 1/2

Edouard

Séance du 1^{er} Juillet 1892

Le Comité se réunit le vendredi 1^{er} Juillet
à 8^h 1/2 à rue Haldimand par Mr. de Bellefeuille sous
la présidence de Mr. le pasteur appia
étaient présents

Mr. de Appia

Bruneau

Mlle. Lebrun

de Rouville

Taylor

Jacob de Bellefeuille

Le procès verbal de la dernière séance est lu et
adopté.

La situation financière se résume par une
somme disponible de f. 528.80.

Lecture et adoption du rapport annuel ci-après
qui est adopté et dont l'impression est décidée

Le Comité peut convenir avec avec un vieil
intéressé des communications de M. le Dr. Brunel
qui pourroit avec une aide de ses amis une œuvre
missionnaire et charitable en Kabylie, au
village de Tifrieth (ou oufella) près d'Alger
petit poste de colons.

Les médicaments demandés par M. le Dr. Brunel
auraient pu être fournis par la machine à vapeur
lui-même fournie par le Comité qui est devenue
d'encourager des efforts personnels et persévérants
comme ceux-ci, qui ont été interrompus
depuis 5 ans.

Une somme de 80 francs environ sera votée
aux médicaments et 100 à 120 francs à l'achat
de la machine à vapeur.

M. Gustave Tournier d'Alger Tolbe, province
d'Oran remercie des envois qui ont été faits
aux colons des hauts alps et congrès ainsi par
l'œuvre sur le concours du Comité qui n'a
jamais fait défaut aux pauvres colons de la
province d'Oran.

Une somme d'environ 150 francs est
votée pour l'achat des médicaments de
l'œuvre hygiène médicale.

La séance est levée à 4 h 1/4.

J. Durieux

Séance du 23 Novembre 1892

Le Comité se réunit le mercredi 23 Novembre
à 3^h 1/2 chez M. de Rouville, sous la présidence
de M. le pasteur Appia

Étaient présents

M. le pasteur Appia

Boyer

Bultner Thierry

Micropis

Seriat de Rouville



M. de Rouville et M. de Rouville absent
de Paris, n'avaient pu obtenir des pouvoirs
au sujet de la réunion.

Le procès verbal de la dernière séance est lu
et adopté.

La situation financière se résève par
une somme en caisse de 44 francs 65 c.
Le démande de M. Boyer une somme de 200 francs
et autorise pour l'achat d'une
force portative et de divers outils destinés à
la mission de Zougny, ces objets seront remis
à M. Kump qui est le mieux désigné pour
les transporter.

M. le pasteur Tournaire de Trévis fait un
pressant appel en faveur de cotas protestant
d'Alsace, une somme de 100 francs est votée
pour envoi de cotas et stopp pour
robes de femmes et envoi en un fait
en Janvier.

M. H. S. Mayor de M. de Rouville demande de
seuil de faire ou de coter l'itinéraire pour
revenir un bâtiment en construction
une somme de 100 à 150 francs sera éventuellement
consacrée à cet effet.

lecture est donnée d'une lettre intéressante
de M. Bullercahier à Trévis en faveur
de détails sur l'ouvrage et pour en

Tunisie, auprès des indigènes, des européens
et même des israélites.

Un moi de 100 nouvelles tunisiennes
donnera origine d'un membre du Comité
cité fait à Mr. Mercadillo sur ce
demande.

La séance est levée à 4 h 1/2

A. Hogner

J. Durieux

Séance du 16 Nov. 1893

Le Comité se réunit le Samedi, 6 Novembre
à 3 h 1/2 chez M. de Kerpenth au la présidence
de Monsieur le pasteur Boyer

Étaient présents

M. M. Boyer

de Kerpenth

Jacob de Kerpenth

M. Hoeyer par son légataire

M. M. le pasteur Appia et M. Muller-Schweizer
s'étaient excusés de ne pas avoir assisté à la séance.

Le procès verbal de la dernière réunion est
lu et adopté.

La situation financière se résume par
une somme en caisse de 70 francs.

Après lecture de la correspondance et
notamment de lettres de M. le Missionnaire
M. Habylic de Kerpenth, de M. de Kerpenth,
de M. J. de Christol, de Monsieur Bonatoland
et de M. le pasteur Tournerie à Ain Talbe
province d'Oran, une somme de 500 est
accordée par un envoi immédiat aux colonies
de la province d'Oran.

Le Don d'un petit fort est fait à M. le
Missionnaire Boyer est approuvé.

Un petit envoi est accordé à M. le
Missionnaire Boyer en l'honneur de son départ
pour le Sénégal.

Enfin il est décidé qu'un court ouvrage
sur les missions des Missionnaires qui opèrent
notamment dans les régions africaines et indiennes.
Un catalogue est établi au Secrétariat dans
l'intention de faire disposer par les
membres qui pourraient se produire
dans l'intermédiaire de séances au Comité
Le renvoi est tenu à 4 h 1/4.

P. de Kerpenth

J. de Kerpenth

Séance du 7 Décembre 1894

Le Comité se réunit le vendredi 7 Décembre
à 8^h 1/2 chez M. de Kerfollh sous la présidence
de M. Dubouché-Thierry

Présents
M. M. Dubouché-Thierry
M. de Kerfollh
de Rouville

Paul de Kerfollh

Monsieur le Président Docteur Cassin étant absent
de Paris, l'occasion de la candidature sera
discutée au prochain Conseil

M. de Kerfollh regrette de ne pouvoir assister à la
séance du Conseil d'Administration le
vendredi prochain, jour et à l'heure
le Procès-verbal de la dernière séance est
adopté.

Lecture est ensuite donnée du Rapport
annuel ci-joint qui est adopté et dont l'impression
est décidée

Le Comte prend connaissance avec intérêt de
la correspondance et de votre proposition
contenue dans la lettre de M. Boyer et de
celle de M. Jacqz relative à l'état de santé par
M. M. les Messieurs Boiteux et Doit en
partir avec parole d'ambey.

Il est décidé en outre qu'une tente de
campement, dite tente d'ambeyant
sera fournie à l'expédition de l'ambey
M. M. Boiteux et Doit neont plus en outre
si cela leur est possible de vouloir bien se
charger d'un mot pour l'expédition de l'ambey
du fleuve et de vous décider déjà
d'avance s'en venir.

La situation financière n'est pas une
somme de 757 10 -

Un échange nous a lieu au sujet des
recrutement de nouveaux ou anciens et
il est entendu que chaque membre de Comte
peut son possible pour garder ses yeux
adhérent de son service, parmi
les personnes qui sont et seront.

La séance est levée à 4 heures 1/4

J. deverpelt

Séance du 1^{er} février 1896

Le comité se réunit le 1^{er} février à 8^h 1/2
chez M. de Verpillot sous la présidence de M.
E. Müller Sohnée.

Présent
M. M. Müller Sohnée
Butter-Thierry
de Rouville
Faylar
J. de Verpillot

M. de Verpillot expose l'absence de M. de Verpillot
assisté à la séance étant retenu chez lui par
la maladie.

Le comité forme des vœux pour son prompt
établissement.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu
et adopté.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance
et notamment

d'une lettre de Monsieur Doegler directeur
de la maison de Mallesias qui demande de l'argent
pour la missionnaire Mercier qui part
pour le Kamtché et en fait part M. F. Faure
qui rend au Congrès, et dépense pour les frais
de voyage ayant été fait par le bureau de
l'urgence.

M. Berthe colon dans la province de Trás
Marabot demande un secours en argent,
refusé, nos statuts, y opposent.

M. de Verpillot qui s'est allié et établi
avec une de ses amis pour faire une
œuvre au milieu de la population indigène
un peu par le biais précédent qui
lui ont été fait, M. demande une
bourse.

M. de Verpillot d'envoyer 500 francs et accordé

M. Ley-Schmitt est nommé comme nouveau
membre du Comité
la nomination de M. Schmitt. Chien
à l'unanimité.

Après un échange d'observations et de vues
sur la marche de la Société, la séance
est levée à 4 h $\frac{1}{4}$.

J. Durieux

Séance du 9 février 1897

Le Comité se réunit le 9 février 1897 à 4^h¹/₂
chez M. de Neuville sous la présidence de M.
le Missionnaire F. Coillard.

Présent
M. M. Coillard
de Neuville
A. Taylor
Schmidt
J. de Neuville

M. le Missionnaire Talle assiste à la séance.
M. le porteur appie, mais il ne pourra être
présent ainsi que M. de Halle Schmitt —
Le procès-verbal de la dernière réunion est lu
et adopté.

La situation financière se résume par
un solde en caisse de f. 1491,60 au
31 Décembre dernier.

Lecture est donnée de correspondance et
notamment d'une lettre poliment adressée de
M. le Missionnaire Margolff demandant des
détails sur la situation morale et matérielle
des basouts.

Le secrétaire communique également au
Comité plusieurs lettres de M. Major de
Mokwa à Kabylie et les voit de quelle il est
décidé d'envoyer un secours en retour à
M. Major pour l'aider et l'encourager dans
l'œuvre qu'il poursuit avec persévérance
à Kabylie depuis 20 à 25 ans. —
Une somme de 250 francs environ est votée
à cet effet.

Sur la demande de M. de Neuville un petit
secours est donné à M. Coisson qui part pour le
Languedoc. Ce Missionnaire, qui également
pourrait d'une tente que M. Talle veut
bien se charger d'acheter à Londres. —

Mr. Moreau en partant pour le Sénégal
revoit aussi un peu il,
un exemplaire de la Bible hyjinnique & médicale
écrite en haoussa de nos jours, qui doivent
porter cette année pour l'Afrique - pour
Madagascar.

Un membre du Comité vient d'être élu pour
quelques années de plus par Madagascar
dans le cas où elle seraient jugés, et il y a
un certain nombre de membres de l'association
bonnes pour le Sénégal que nous avons les
missions d'ici, en outre et le point crucial
ont consacré à acheter et à donner
quelques livres de la bibliothèque pendant
sa charge le surplus.

Les livres seront employés à des achats de
vêtement ou autres objets pour les colonies
pauvres de la Province d'Assinie
Sollas le surmontant.

Mr. Collard a rapporté des sommes de
membres fondateurs de la Société -
la somme est de 56 1/2
à donner.

Séance du 18 Décembre 1897

Le comité se réunit le 18 Décembre 1897 à
3 h. 1/2 chez Mr de Menfilly sous la présidence
de Mr. Boegner

étaient présents

M. M. Boegner

Schmidt

Taylor

de Menfilly

M. M. Appia et Coillard s'excusent de ne
pouvoir assister à la séance

Le secrétaire donne lecture du rapport
annuel suivant pour l'exercice 1895/97.

ce rapport et adapté.

Sur la demande de M. Collard et de la ville de
Dieppe de fournir à ce dernier un fusil, une tunique
et une botte d'outils.

Une somme d'un million 250 francs est employée
- de achat d'étoffe et de vêtements pour
les colons parus de Guinée Prov. d'Orléans.

M. le Gouverneur s'occupe de la distribution

M. Doignon veut bien s'occuper de reconnaître

l'état sanitaire de la colonie de Guinée

vers ans des missions afin de pourvoir à leur

augmentation quel que soit le résultat de leur

de l'activité accrue de missions catholiques

La séance est levée à 4 h. 1/2

J. de la Roche

Séance du 23 Janvier 1900.

Le Comité se réunit le 23 Janvier 1900 - 8^h 1/2
chez Mr de Kerpillec rue Holingsous la prés. de M^{lle}
de Mr. le pasteur Appia

Et aient présent

M. M. Appia, président
de Rouville
Schmidt
de Kerpillec

Mr. Arthur Thierry, accusé d'empêcher assister
à la séance,

Le secrétaire donne lecture du rapport annuel
pour l'exercice 1898/99

Séance du 28 Novembre 1900.

Le Comité se réunit le 28 Novembre 1900 à 4h
chez M. de Neuville 6 rue Halévy sous la présidence
de M. de Rouville ancien magistrat

Étaient présents.

M. M. Bistrot, Thierry, Taylor, Schwitt, de Courville
M. M. Appia et Boegner s'excusent de ne pouvoir
assister à la séance.

L'ordre du jour porte:

1. Affaires courantes
2. Démission du Secrétaire
3. Proposition de dissolution de la Société

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière
séance, qui est adopté

Le secrétaire donne ensuite lecture de la
correspondance de l'année et indique la
situation financière qui se résume par un
solde en caisse de p. 784.10. -

Après étude de questions à l'ordre du jour la
démission du secrétaire est acceptée et il lui
est donné quitus avec remerciements de sa
gestion.

Il est décidé de dissoudre la Société et de verser
le solde en caisse à la Société des Missions pour
être employé à l'équipement des missions
importantes.

Un souvenir éternel est accordé à la mémoire
des membres et fondateurs d'espous et
en particulier aux vœux de
M. M. Sébastien de Neuville

M. H. Bochner
M. J. Bocher
Cayali.

Il est décidé de mettre à la disposition de la
Société des Missions le registre des délibérations
comme pouvant offrir quelque intérêt pour

no active in the Bibliotheca

La séance suivante à 4 1/2

Secrétaire général

Jacob de Vries

uniquement

Lipscomb